

Budget fédéral 2022-2023

Le CETEQ reconnaît les efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre les changements climatiques

Montréal, 7 avril 2022 - Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETE@Q) tient à souligner les investissements en matière d'environnement annoncés par le gouvernement fédéral dans le cadre de son budget 2022-2023. Plusieurs de ces mesures sont en lien avec le *Plan de réduction des émissions pour 2030* présenté il y a quelques jours.

Vous trouverez ci-dessous les investissements tels qu'ils apparaissent dans le budget :

- **Aider les entreprises à passer aux véhicules zéro émission (VZE) moyens et lourds**

Investissement de 547,5 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada pour qu'il lance un nouveau programme d'incitation à l'achat de VZE moyens et lourds.

Investissement de 33,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec 42,1 millions de dollars en amortissement restant, à Transports Canada pour qu'il collabore avec les provinces et les territoires à l'élaboration et à l'harmonisation des règlements et procède à des essais de sécurité pour les grands routiers zéro émission.

Pour aider à décarboniser les véhicules déjà sur les routes, le budget de 2022 propose de verser 199,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 0,4 million de dollars par la suite, à Ressources naturelles Canada pour élargir le Programme d'évaluation écoénergétique des flottes de transport des marchandises, qui sera renommé le Programme de flottes de transport des marchandises écoénergétiques. Ce financement appuiera l'évaluation et la modernisation d'un plus grand nombre de véhicules et une diversité accrue des flottes et des types de véhicules.

- **Agriculture durable pour lutter contre les changements climatiques**

Investissement de 329,4 millions de dollars de plus sur six ans, à compter de 2022-2023, pour tripler la taille du Programme des technologies propres en agriculture.

- **Nouveau crédit d'impôt pour les investissements dans les technologies propres**

Le budget de 2022 annonce que le ministère des Finances Canada collaborera avec des experts pour établir un crédit d'impôt à l'investissement pouvant atteindre 30 %, axé sur les technologies à zéro émission, les solutions d'entreposage par batteries et l'hydrogène propre. Les détails de la conception du crédit d'impôt à l'investissement seront présentés dans la mise à jour économique et budgétaire de l'automne 2022.

- **Gestion de l'énergie industrielle**

Investissement de 194 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada afin d'élargir le programme de gestion de l'énergie industrielle.

- **Crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC)**

Création d'un crédit d'impôt à l'investissement remboursable à l'intention des entreprises qui font des dépenses admissibles en CUSC, à compter de 2022. Le crédit d'impôt à l'investissement pourrait être accordé à l'égard des projets de CUSC dans la mesure où ils permettent de stocker en permanence le CO₂ capté par une utilisation admissible.

De 2022 à 2030, les taux du crédit à l'investissement seraient les suivants :

- 60 % pour l'investissement dans du matériel servant à capter le CO₂ dans le cadre de projets d'extraction directe dans l'air;
- 50 % pour l'investissement dans du matériel servant à capter le CO₂ dans le cadre des autres projets de CUSC;
- 37,5 % pour l'investissement dans du matériel servant au transport, au stockage et à l'utilisation.

- **Prendre plus de mesures pour éliminer les déchets de plastique**

Investissement de 183,1 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023 pour réduire les déchets de plastique et d'accroître la circularité du plastique en élaborant et en mettant en œuvre des mesures réglementaires et en menant des recherches scientifiques pour éclairer l'élaboration des politiques. Ce financement aidera notamment à mieux comprendre les effets des microplastiques sur la santé humaine.

- **Stratégie d'affectation de capital carboneutre**

Élaboration par le Conseil d'action en matière de finance durable des stratégies pour harmoniser les capitaux du secteur privé avec la transition vers la carboneutralité.

- **Soutenir les projets de minéraux critiques au Canada**

Un financement pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars sur sept ans, à compter de 2023-2024, pour des investissements en infrastructure qui appuieront le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, en mettant l'accent sur les gisements prioritaires.

La création d'un nouveau crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques de 30 % à l'égard de dépenses d'exploration minière déterminées engagées au Canada et faisant l'objet d'une renonciation au profit des détenteurs d'actions accréditées.

- **Améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires**

Un investissement de 29,3 millions de dollars sur trois ans pour mettre en place un modèle d'employeur de confiance qui réduit les formalités administratives des employeurs pour qui les répondants retournent travailler et qui respectent les normes les plus élevées en matière de conditions de travail, de protection et de rémunération dans les domaines à forte demande.

Un investissement de 64,6 millions de dollars sur trois ans pour accroître la capacité de traiter les demandes des employeurs dans le respect des normes de service établies.

Citation

« Les investissements environnementaux annoncés par le gouvernement du Canada dans ce budget rejoignent ses ambitions pour lutter contre les changements climatiques présentés dans son *Plan de réduction des émissions pour 2030*. Les membres du CETEQ ont l'expertise pour répondre aux préoccupations environnementales de notre société et ont maintenant accès à des leviers financiers pour les mettre de l'avant », Richard Mimeau, directeur général du CETEQ.

À propos du CETEQ

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ) est l'association qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Nous avons pour mission la promotion du développement durable et de l'expertise du secteur privé dans l'industrie de l'environnement. Nous encourageons également des standards de performance élevés et un contexte d'affaires concurrentiel propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies vertes.

-30-

Source :

Kevin Morin
Directeur des affaires publiques
CETEQ
kmorin@ceteq.quebec